**Ecole XXX**

**Aux parents d’élèves**

**A XXXXXX, le 04/05/2020,**

**Objet : Synthèse des modalités de réouverture de l’école XXXXXX**

Mesdames et messieurs les parents d’élèves,

Le **MARDI** 12 mai 2020, les enfants de CP, de CM2 et des personnels soignants auront accès à l’école XXXXXX

L’équipe enseignante vous apporte les modalités d’organisation retenues, concernant la reprise des cours, et avant de vous interroger sur votre décision de remettre votre enfant à l’école.

La note du Conseil scientifique COVID-19 du 24/04/20 a permis de réaliser ce courrier, indiquant les conditions sanitaires minimales d’accueil de vos enfants.

(<https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note_enfants_ecoles_environnements_familiaux_24_avri_2020.pdf>).

La reprise par les élèves est laissée à l’appréciation des familles. Pas d’obligation, la continuité pédagogique à distance continuera à être assurée pour ceux qui feront le choix de rester à la maison. **Les cours continueront d’être accessibles et mis à jour en ligne sur XXXXXXXXX**

Le Conseil scientifique préconiseque **les élèves d’une classe ne croisent pas les élèves d’une autre classe.** L’équipe enseignante et l’équipe des agents municipaux organisent donc les activités scolaires et périscolaires selon ce principe pour la gestion du temps et des espaces. Ainsi, si un cas de COVID-19 est identifié, les mesures de diagnostic et de fermeture d’un seul groupe classe sont rendues possibles.

* Classes concernées
* Entrées et sorties des classes
* Circulation dans les couloirs et isolement dans les salles de classes
* Aération et nettoyage des classes
* Utilisation de la cour de récréation
* Accès aux toilettes et lavage des mains
* Utilisation du réfectoire (temps périscolaire de restauration)
* Groupes d’étude
* Rôle des parents
* Enquête des élèves présents
* Conclusion

**Les classes concernées :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Semaine 7 | Semaine 8 |
| Classes | Mardi 12/05 | Jeudi 14/05 | Vendredi 15/05 | Lundi 18/05 | Mardi 19/05 |
| CPa | Mme XXXt |  |  |  |  |
| CPb | Mme XXX |  |  |  |  |
| CM2a | Mme XXX |  |  |  |  |
| CM2b | Mme XXX |  |  |  |  |

Pour les élèves de parents personnels de gestion de la crise COVID-19, ils seront accueillis par Mmes XXXXXX, du 12 au 19 mai (s’agissant des niveaux CE1 et CE2). Les familles se feront connaître au directeur par mail.

**Entrées et sorties des classes :**

L’entrée et la sortie se feront par XXXXX. Aucun adulte ne sera autorisé à entrer. Les rassemblements seront à éviter. La ponctualité sera de rigueur.

Un sens de circulation du public déposant les enfants à l’école est en cours d’évaluation pour éviter le croisement des familles dans le couloir menant à l’entrée de l’école.

Les horaires seront espacés de la façon suivante, par niveau de classe :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Niveaux | Matin | Midi | Soir | Etudes |
| CP | **8h20** | 11h30-13h20 | **16h20** | 17h30 ou 18h00 |
| CM2 | **8h40** | 11h30-13h20 | **16h40** | 17h30 ou 18h00 |

La garderie du matin sera possible également. Les parents demandeurs devront se rapprocher des services municipaux.

**Circulation dans les couloirs et isolement dans les salles de classes :**

Chaque élève devra rester dans sa salle de classe. La circulation vers d’autres classes sera interdite sans la présence de l’enseignant qui s’assurera ainsi que, pendant les déplacements, les élèves d’une autre classe ne sont présents sur un même lieu.

Durant le repas de la pause méridienne, les élèves seront isolés par classe et avec une distance entre chacun de 1m. Le personnel de restauration sera très vigilant durant ce temps et les tables seront désinfectées entre chaque service.

**Aération et nettoyage des classes :**

Les salles de classe et les parties communes feront l’objet d’un nettoyage réalisé plusieurs fois par jour en insistant sur les zones fréquemment touchées (poignées de porte, interrupteurs par exemple) avec les produits adéquates et au mieux avec des lingettes désinfectantes pour les surfaces.

Une aération des salles de classes est préconisée, en particulier lors des temps de récréation et de déjeuner.

**Utilisation de la cour de récréation :**

Les temps de récréation seront adaptés à cette stratégie de non brassage des classes.

Chaque enseignant surveillera son groupe classe (pas d’échanges de services).

La cour de récréation est découpée en trois zones :

* cour 1 : (décrire le lieu)
* cour 2 : (décrire le lieu)
* cour 3 : (décrire le lieu)

Un cordon sanitaire depuis chacune de ces trois zones de la cour permettra un accès aux sanitaires. A chaque début de récréation, les élèves seront invités par leur enseignant à passer aux toilettes.

Un planning exceptionnel des services de surveillance de récréation sera mis :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 9h45-10h05 | 10h15-10h35 | 14h45-15h05 | 15h15-15h35 |
| Cour 1 | Classe de XXXX |  |  |  |
| Cour 2 |  |  |  |  |
| *Cour 3 (25/05/20)* |  |  |  |  |

**Accès aux toilettes et lavage des mains :**

Pour les enfants, la fourniture de masques par les familles implique une juste utilisation de cette protection. Un mauvais usage peut être contaminant. La mise à disposition de solution hydro-alcoolique pour des élèves avant le collège peut être dangereux (absorption, projection oculaire). Rien ne remplace un lavage des mains à l’eau et au savon. C’est pourquoi l’équipe organise, dans le temps et l’espace, le lavage des mains.

Quatre zones de lavage des mains :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Sanitaires disponibles | Zones | Pour quelles classes ? |
| (décrire le lieu) | A | Classe XXXX |
| (décrire le lieu) | B |  |
| (décrire le lieu) | C |  |
| (décrire le lieu) | D |  |

Quatre temps de lavage (minimum) :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Temps 1** | **Temps 2** | **Temps 3** | **Temps 4** |
| classes | heures | zones | heures | zones | heures | zones | heures | zones |
| CPa | 8h20 | C | 11h15 | C | 16h15 | C | 17h20 | C |
| CPb | 8h20 | A | 11h15 | A | 16h15 | A | 17h20 | A |
| CM2a | 8h40 | A | 11h25 | A | 16h25 | A | 17h30 | A |
| CM2b | 8h40 | A | 11h25 | D (A) | 16h25 | D (A) | 17h30 | B |
| (CE1) | 8h30 | B | 11h30 | B | 16h35 | B | / | / |
| (CE2) | 8h30 | A | 11h30 | D (A) | 16h35 | D (A) | / | / |

**Utilisation du réfectoire (temps périscolaire de restauration) :**

Des services par classe seront organisés. L’équipe de restauration apportera des compléments d’informations ultérieurement.

**Groupes d’étude :**

Le temps périscolaire implique un brassage des enfants. Mais le principe d’isolement des classes prédomine. Aussi, le temps de l’étude restera organisé par classe et non par regroupement, permettant de conserver un contrôle de l’isolement.

Les élèves resteront dans leurs salles de classe respectives pour l’étude. (exemple) Les CM2 seront placés dans la classe des XXXXX une fois le nettoyage de la journée effectué (salle avec lavabo, zone B).

**Enquête des élèves présents :**

Le seuil de 15 élèves par classe est confirmé par le conseil des maîtres, compte tenu de l’espace de la classe et des 1m de distanciation sociale entre chaque pupitre. Un test du mobilier a été réalisé pour s’assurer de l’espacement.

Du 12 au 19 mai, si un groupe classe CP ou CM2 devait dépasser le seuil des 15 élèves dans la salle, Mmes XXXXX les accueilleront dans la mesure des locaux disponibles. A partir du 25 mai, une alternance de présence en classe des élèves sera probablement envisagée, en veillant à regrouper les fratries par jour, si besoin deux jours/deux jours. L’organisation sera soumise à l’avis de notre Inspecteur de circonscription.

L’enquêtenous est précieuse. Nous aurons besoin de savoir **au plus tard le XXXX** votre positionnement.

Une enquête similaire aura lieu le 18 mai pour l’ouverture à tous les niveaux de classes du 25 mai. Tous les parents d’élèves pourront alors se (re)positionner.

Les familles ayant un enfant scolarisé dans l’école, au niveau CP ou au niveau CM2, voudront bien renseigner l’enquête (exemple : via le lien internet que les enseignants leur auront transmis par mail à la suite de ce courrier, et pour chaque enfant de la fratrie, de sorte que le calcul prenne en compte tous les enfants de la famille.

Une enquête du même type sera réalisée ultérieurement, pour l’ensemble des enfants de l’école, afin de préparer le retour des CE1, CE2 et CM1.

Veuillez noter que la décision de remettre son enfant à l’école implique **ponctualité et assiduité aux cours**. Il ne s’agit pas de choisir ces jours de présence, par respect pour le travail de préparation des enseignants et de l’organisation de l’école. Un justificatif en cas d’absence sera demandé.

**Rôle des parents :**

Les parents devront veiller à ce qu’une hygiène stricte des mains soit réalisée au retour à la maison.

Outre la surveillance de l’apparition de symptômes chez leur enfant, **les parents seront invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l’école**. En cas de symptômes évocateurs, l’enfant ne devra pas se rendre à l’école et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant.

Pour les élèves en école de l’élémentaire, il existe un continuum de compréhension en fonction de l’âge sans que l’on puisse précisément fixer un âge où la compréhension serait suffisante pour recommander le port du masque de façon adaptée, d’autant qu’ils apparaissent comme faiblement transmetteurs. Le rôle des parents est ici essentiel.

Pour le port du masque en CP, il semble difficile de faire observer tout au long de la journée les mesures strictes nécessaires. En revanche **au CM2, le port du masque peut être envisagé**. Puis progressivement, à partir du 25/05, pour les CM1 (pas pour les CE1 et CE2).

L’organisation pour la gestion d’un cas suspect doit être connue des parents. Tout symptôme évocateur d’infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel de l’établissement scolaire conduira à l’éviction immédiate de l’enfant. En cas de doute sur les symptômes d’un enfant, une prise de température pourra être réalisée par un enseignant ou le directeur.

En cas de symptômes évocateurs, les parents de l’enfant seront avertis et devront assurer la réalisation d’un test de dépistage chez leur enfant dans un centre prévu à cet effet. L’enfant ne peut pas être accepté de nouveau à l’école sans le résultat de ce test.

L’équipe enseignante invite les parents d’élèves à une lecture précise de la note du conseil scientifique (lien vers internet en première page).

**Les élèves devront se munir de leur matériel scolaire au complet, ainsi que tous les cahiers emportés avant le confinement.**

Les cartables resteront à l’école jusqu’à la fin des cours début juillet pour éviter les contaminations par contact avec des objets non désinfectés quotidiennement.

**En conclusion :**

Le jour de la rentrée, les enfants bénéficieront d’une information pratique sur la distanciation sociale, les mesures barrières, l’hygiène des mains et les différents dispositifs mis en place sur l’école. Le directeur s’en chargera personnellement en passant dans chacune des classes.

Je tiens à souligner, qu’en tant que directrice, directeur, la sécurité et l’hygiène des personnels et usagers de l’école reste ma première priorité. Ces modalités décrites ci-dessus devront s’adapter à la situation réelle du 12 mai, avec la conviction que ces décisions doivent être coconstruites et partagées par la communauté éducative dans le cadre national fixé. Vous pouvez compter sur la vigilance de l’équipe enseignante et des agents municipaux et je remercie par avance le soutien de l’association des Parents d‘élèves.

L’équipe enseignante vous remercie par avance pour votre compréhension et souhaite revoir au plus vite ses élèves sur les bancs de l’école.

L’équipe enseignante

La direction XXX